



Controle positif à 0.84 hier à 16h25 par la gendarmerie

Par **titi 54**, le **13/08/2018** à **15:19**

Bonjour , hier en sortant d'un repas entre amis j'ai été contrôlé positif à l'alcool avec un taux retenu de 0.84 mg .Rétention immédiat du permis de conduire par la gendarmerie et retour à la maison avec un ami qui n'avait pas bu qui as ramener mon véhicule .Mon solde de point est de 5 et je voudrais savoir si les 6 points vont être retirer maintenant ou après le jugement et l'éventuelle suspension ?Merci

Par **LESEMAPHORE**, le **13/08/2018** à **17:46**

Bonjour

La suspension administrative de 6 mois immédiatement est sans rapport avec le retrait de points

Les 6 points seront ôtés après la date de condamnation correctionnelle devenue définitive.
(les délais de recours apurés)